



Association sociale des Câbles de Lyon



Le 08 juillet 2023

Examen des résultats de l'année 2022

RAPPEL des résultats des 10 premiers mois de l'année 2022 :

Avec répartition des Allocations Obsèques en fonction du nombre d'adhérents :

- Montant des Allocations Obsèques pour les 10 mois 2022 : 6.000 Euros
- P/C Standard 115%
- P/C Intermédiaire 98%
- P/C Supérieur 78%
- **P/C Global 89%**

RESULTATS annuels de l'année 2022 :

Avec répartition des Allocations Obsèques en fonction du nombre d'adhérents :

- Montant des Allocations Obsèques pour les 12 mois 2022 : 9.600 Euros
- P/C Standard 119%
- P/C Intermédiaire 105%
- P/C Supérieur 89%
- **P/C Global 98%**

Contribution Médecin traitant
Contribution COVID 19

Taxe supplémentaire de 0,80% en 2020/2021, maintenue en 2022
A été supprimée

Prestations / Cotisations (P/C) :

	Année 2019	Année 2020	Année 2021	10 mois 2022	Année 2022
P/C Standard	101 %	118 %	127 %	115 %	119 %
P/C Intermédiaire	91 %	95 %	106 %	98 %	105 %
P/C Supérieure	86 %	97 %	89 %	78 %	89 %
P/C Global	89 %	98 %	98 %	89 %	98 %

Constatations :

- En Standard, les résultats ne sont pas bons depuis 4 ans consécutifs, malgré les hausses des cotisations.
- En Intermédiaire, les résultats étaient acceptables pendant 2 ans (2019 et 2020). Par contre, ces 2 dernières années, les résultats sont négatifs (2021 et 2022).
- En Supérieure, les résultats sont bons durant ces 4 dernières années (2019-2020-2021-2022).
Des décisions seront à prendre par le CA en collaboration avec M comme Mutuelle.

José Prugniel (Président)

J-P Gouverneur (Secrétaire)